

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 11 janvier 2017

DH-BIO/INF(2016)4

## COMITÉ DE BIOÉTHIQUE (DH-BIO)

### **Réponses des Etats membres au questionnaire sur l'accès à la procréation médicalement assistée (PMA), sur le droit à la connaissance de ses origines pour les enfants nés après PMA et sur la maternité de substitution**<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Les mises à jour apportées en 2016 sont marquées par \*\*. La liste des pays qui ont envoyé des informations actualisées en 2016 figure en page 3. La section sur la maternité de substitution (questions 12 à 15) est remplacée par des questions plus détaillées, qui sont regroupés maintenant dans l'addendum I au présent document.